

## PREFECTURE DE VAUCLUSE

## AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA DELIVRANCE DU PERMIS DE CONSTRUIRE EN VUE DE L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PERNES LES FONTAINES

Une enquête publique au titre du code de l'environnement préalable à la délivrance du permis de construire en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol a été prescrite par arrêté n°10/192 du 6 septembre 2010 sur la commune de Pernes les Fontaines du 04 octobre 2010 au 03 novembre 2010 inclus.

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur Monsieur Jean-Pierre DEBELLE, Proviseur première catégorie hors classe en retraite.

Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie concernée et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au siège de l'enquête (Mairies de Pernes les Fontaine) à l'intention du commissaire enquêteur qui recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivantes :

- le lundi 4 octobre 2010 de 9h00 à 12h00;
- le mercredi 20 octobre 2010 de 9h00 à 12h00;
- le mercredi 4 novembre 2010 de 14h à 17h00.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un (1) an dans le mairie concernée, et à la préfecture de Vaucluse – Direction départementale des Territoires, service Eau et Milieux Naturels - Pôle Procédures Administratives – Cité Administrative – Avenue du 7è Génie – 84000 AVIGNON.